

GESTION DES PROJETS :

PRINCE2® Foundation et  
Practitioner

*« 2 Certifications-en-5j »*

**Du 4 au 8 Avril 2016**  
**Hôtel « Novotel » - Mohamed V-Tunis**

## **Introduction**

PRINCE2® (PProjects IN Controlled Environments) est une méthode de management de projet structurée, basée sur l'expérience acquise dans le cadre de milliers de projets.

PRINCE2® a été développée dans les années 1970 en Angleterre et a été initialement utilisée dans le cadre de projets informatiques. La seconde version de la méthode a été publiée en 1996 et sa révision par l'OGC (Office of Government Commerce) a été publiée en 2009.

La version actuelle PRINCE2®:2009 s'est réorientée vers une approche plus générale et s'est largement imposée au Royaume Uni avant de devenir la méthode la plus répandue en Europe à ce jour, à la fois dans le secteur public et dans le secteur privé, **dans le cadre de nombreux projets dans tous les domaines.**

PRINCE2® s'applique ainsi à tout type de projet, elle est facilement adaptable. Elle a été adoptée par la communauté européenne pour ses projets (JO de Londres, Port de Rotterdam,...).

Vous êtes confrontés à des changements permanents et avez des difficultés à gérer vos projets. PRINCE2 peut vous aider à réaliser vos projets dans les délais et au budget convenu. Basé sur des retours d'expérience pluridisciplinaires, PRINCE2 permet, dans le domaine informatique, d'intégrer parfaitement des méthodes de développement logiciel de type AGILE, tout en conservant un bon niveau de gouvernance.

## **PRINCE2 vs PMP : quelle méthode de gestion de projet choisir?**

Chaque référentiel possède ses avantages et ses inconvénients et correspond à des objectifs différents.

**PRINCE2** apporte une vraie vision méthode, avec une organisation type de pilotage, une répartition des rôles dans le pilotage d'un projet et un découpage projet en phases avec des jalons formels de validation. La certification **PRINCE2** permet de valider la bonne compréhension de cette méthode. Par contre, PRINCE2 n'apporte aucun détail sur les connaissances que doivent posséder les responsables de projet, et ne permet donc pas de valider ces connaissances.

**PMP®** signifie Project Management Professional et PMBOK (Project Management Book Of Knowledge), comme son nom l'indique, est un recueil de connaissances sur le management de projets, en général. La certification **PMP** permet de valider non seulement la connaissance des processus décrits dans PMBok, mais aussi la maîtrise des connaissances constituant l'état de l'art dans le management de projet, indépendamment de la méthode qui sera choisie. Il s'agit d'une certification en **gestion de projets dont le programme d'accréditation est géré par le Project Management Institute (PMI)**.

**Conclusion : Les deux certifications, PRINCE2® et PMP®, adressent donc des contenus très différents mais, de ce fait, sont relativement complémentaires.**

## **Certification PRINCE2™ Practitioner**

La certification PRINCE2® Practitioner se déroule en 2 étapes :

1. Certification PRINCE2® Foundation (QCM de 75 questions sur une durée de une heure) qui est un prérequis pour passer l'examen Practitioner
2. Certification PRINCE2® Practitioner (QCM complexe de 8 questions comprenant chacune 10 sous-questions sur une durée de 2 heures 30 minutes, à livre ouvert)

Ces deux types de certification PRINCE2™ sont reconnues dans le monde entier. Ces certificats peuvent se passer l'un après l'autre très rapidement

### **Examen PRINCE2™ Fondamental**

Cet examen vérifie qu'un collaborateur dispose des connaissances nécessaires pour participer à un projet géré selon la méthode PRINCE2™. La réussite de cet examen et ainsi l'obtention du certificat passe par la maîtrise des principes et de la terminologie de la méthode, et plus précisément :

- la description des objectifs et des principales tâches des différents rôles, des huit composantes, des huit processus et de leurs sous-processus, ainsi que des techniques ;
- la citation des documents générés par les différents processus, et la connaissance des processus et documents correspondants ;
- la description de l'objectif principal et le contenu des documents ;
- l'explication des relations entre les processus, les produits à livrer, les rôles et la gestion d'un projet.

### **Examen PRINCE2™ Praticien**

Cet examen est la garantie d'une maîtrise parfaite de la méthode PRINCE2™ pour gérer un projet. Le candidat doit avoir réussi, auparavant, l'examen Fondamental et doit être capable d'appliquer et d'adapter les principes de la méthode PRINCE2™ pour anticiper les attentes et éviter ou prévoir les problèmes d'un projet donné. Plus particulièrement, le candidat doit :

- expliquer tous les processus, toutes les composantes et toutes les techniques de manière détaillée et donner des exemples de produits tels qu'ils pourraient être réalisés pour répondre aux besoins d'un projet donné ;
- démontrer qu'il comprend les relations entre les processus, les composantes, les techniques et les produits PRINCE2™ et qu'il est en mesure de les mettre en œuvre ;
- prouver qu'il comprend le pourquoi des processus, des composantes et des techniques de PRINCE2™ et les principes qui les sous-tendent ;
- démontrer qu'il est capable d'adapter PRINCE2™ aux besoins du projet.

## **Objectifs de la Formation**

Cette formation de **5 JOURS** est conçue pour enseigner aux participants l'ensemble de la méthode et de les préparer à l'examen de certification PRINCE2®.

Elle vous apportera une connaissance détaillée de la méthode et vous apprendrez ainsi tous les concepts de la méthode (les sept principes, les sept processus, et les sept thèmes) indispensables à une gestion de projet efficace.

## **Prérequis**

**Aucun pré-requis n'est exigé** et vous devez seulement réussir les examens PRINCE2® Foundation puis PRINCE2® Practitioner.

## **Public visé**

La formation PRINCE2® s'adresse aux :

- DSI
- Project Management Officer (PMO) (Toutes les parties prenantes d'un projet )
- Experts fonctionnels ou techniques
- Consultants IT (AMOA, AMOE)
- Responsables qualité et gestionnaires des risques

## **Informations Générales sur la Formation**

- ✓ La formation comprend le support de cours et le manuel de référence de la méthode PRINCE2®
- ✓ La formation est dispensée par un formateur certifié Prince 2 Praticien
- ✓ La formation est donnée en français.
- ✓ La préparation à l'examen se fait par des exercices et des cas pratiques et des examens blanc PRINCE2® Foundation / Practitioner
- ✓ Cette formation permet aux participants d'avoir les certifications EXIN PRINCE2 Foundation et Practitioner au bout de 5 jours seulement.
- ✓ Chaque session est limitée à un maximum de **15 personnes**

## **Formateur**

**Mustapha Bousseemha**, Marocain de nationalité, est ingénieur d'état en travaux publics et titulaire d'un diplôme des études supérieures approfondies en Informatique et en télécommunications de l'université de Mohamed V à Rabat. Il est actuellement Consultant en systèmes d'informations chez Valius Consulting et a occupé dans le passé les postes de Directeur du pôle des Systèmes d'informations chez SIS-Consultants et Directeur des Systèmes d'information chez Gabon Télécom. Mr Bousseemha est Expert en Management des SI et Auditeur Certifié CISA, Cobit Foundation 5, PRINCE2 Practitioner et ISO 20000.

## **Contenu de la formation**

### Introduction à la méthode PRINCE2®

### Définitions « Projet » et « Management de projet »

### Les Thèmes PRINCE2® :

- Cas D'affaire
- Organisation
- Qualité
- Plans
- Risque
- Changements
- Progression

### Les Processus PRINCE2® :

- Élaborer le Projet
- Diriger le Projet
- Initialiser le Projet
- Contrôler une Séquence de Projet
- Gérer la livraison des Produits
- Gérer une Limite de Séquence
- Clore le Projet

### Les Techniques PRINCE2® :

- Planification basée sur le produit
- Technique de maîtrise des changements
- Technique de revue qualité

## Demande d'inscription

### formation se préparer aux certifications PRINCE2® Foundation et Practitioner du 4 au 8 Avril 2016

Inscrivez-vous dès maintenant en complétant ce bulletin d'inscription – L'envoyer  
Par Fax + 216 71 89 23 48 ou Par mail : [contact@bit.tn](mailto:contact@bit.tn)

M./ Mme	Prénom Nom	Fonction	E-mail / GSM

Entreprise :

Matricule Fiscal :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Email :

Site Web :

Les frais d'inscription sont à **3650 DT\* HT** par personne, incluant le coût de la certification **PRINCE2® Foundation de 550 DT HT** et le coût de la certification **PRINCE2® Practitioner de 750 DT HT**

**NB : Les places sont limitées**

#### **\*Conditions Générales d'inscription**

Votre inscription sera définitive après réception de ce formulaire dûment rempli ainsi que du règlement du montant total de la formation **au plus tard une semaine avant le début de la session**. Elle sera prise en compte dans la limite des places disponibles.

#### **10% de remise si inscription 3 semaines avant la formation**

Pour discuter d'une offre de groupe ou pour plus d'amples détails sur la formation, merci de nous consulter par:

Email : [contact@bit.tn](mailto:contact@bit.tn)

Phone # : +216 71 892 348 / 71 892 352 / 94 70 77 37

**Lieu de formation :** Hôtel « NOVOTEL » - Tunis

#### **Etrangers intéressés par la formation :**

- Nous pouvons vous conseiller pour votre hébergement. Merci de nous contacter.
- Le paiement des frais de participation se fait au plus tard une semaine avant le démarrage de la session par virement bancaire.

#### **Calcul des coûts:**

Le prix inclus :

- La participation à la formation.
- Le passage de deux examens
- Les supports de cours
- Pausas café et déjeuner

#### **Mode de paiement :**

- Par chèque au nom de Business and Information Technology
- Par virement bancaire au compte :
  - RIB: 0109 0125 1107 0030 3949
  - IBAN: TN59 0109 0125 1107 0030 3949

Cette Formation est éligible à la ristourne de la TFP. Numéro d'enregistrement MFPE : 11116912

#### **Annulation de session:**

Nous nous réservons le droit d'annuler une session lorsque le nombre de participants est insuffisant.

#### **Annulation d'inscription:**

Tout désistement devra nous être notifié au moins une semaine avant le début de la session (annulation avec remboursement sans frais). Au-delà de ce délai, le montant prévu pour la session vous sera **intégralement facturé**.

12, Rue Abdelhamid Ibn Bédīs- Alain Savary - 2<sup>ème</sup> étage -1002- Tunis, Tunisie – Tel/Fax : +216 71 89 23 48  
Mob:+216 94 707737 Email : [contact@bit.tn](mailto:contact@bit.tn) – Web : [www.bit.tn](http://www.bit.tn) – IBAN : TN 59 0109 0125 1107 0030 3949 –  
Num d'enreg MFPE : 11116912